



QUEBEC FEDERATION OF HOME AND SCHOOL ASSOCIATIONS INC.
LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ASSOCIATIONS FOYERS-ÉCOLES INC.

3285 Cavendish Blvd., Suite 560, Montreal, Quebec H4B 2L9
Tel: (514) 481-5619 Fax: (514) 481-5610 www.qfhsa.org e-mail: info@qfhsa.org

RÉSOLUTION 2017-05

CODAGE DE LOGICIELS

Alors que la technologie basée sur les logiciels imprègne notre société, et bien que la plupart des étudiants aujourd'hui apprennent à utiliser et manipuler la technologie, peu d'élèves apprennent comment cela fonctionne; et

Alors que, sans comprendre comment fonctionne le logiciel, les étudiants auront une compréhension limitée de la manière dont fonctionne le monde interconnecté autour d'eux; et

Alors que l'enseignement des élèves, comment leur coder leur donnera une compétence à vie et être intégrable outil pédagogique; et

Alors que les connaissances acquises en matière de codage de logiciel conduiront à de nombreuses compétences professionnelles transférables dans avenir; et

Attendu que plusieurs pays / provinces ont déjà introduit le codage de logiciel dans leur Curriculum (Angleterre 2013, Nouvelle-Écosse 2015, Colombie-Britannique, 2016)

Par conséquent, résolvez-vous que la Fédération québécoise des associations familiales et scolaires inc. le ministre de l'Éducation, du Loisir et des Sports du Québec intègre le codage de logiciel Éducation comme une partie obligatoire du curriculum québécois, y compris le perfectionnement professionnel pour les enseignants; et

Par conséquent, résolvez-vous en outre que la Fédération québécoise des associations familiales et scolaires Inc. exhorte le ministre de l'Éducation, des Loisirs et des Sports du Québec à engager des efforts concertés et les efforts de coopération entre toutes les parties prenantes pour fournir des compétences de codage de logiciel à l'élémentaire, les étudiants de niveau secondaire et postsecondaire.

Adoptée à l'assemblée générale annuelle du 29 avril 2017.

